

INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE ET DE DUT

Vous devez suivre la procédure d'admission POTSbac en vous connectant sur le site national de coordination post-bac (<http://www.admission-postbac.fr/>).



Sont concernés par cette procédure :

- ✓ Les futurs bacheliers 2010
- ✓ Les candidats étrangers titulaires d'un baccalauréat français *
- ✓ Pour les DUT uniquement : tous les candidats quelle que soit leur situation (déjà inscrits dans le supérieur, étudiants hors espace économique européen, nouveaux bacheliers ...)

➔ 1ère phase : saisie des vœux sur le site POSTBAC

Cette phase se déroule du 20 janvier 2010 au 20 mars 2010.
Passée cette date la liste de vœux sera définitive, vous ne pourrez plus en ajouter – par contre vous aurez la possibilité de modifier l'ordre de classement de vos vœux jusqu'au 4 juin 2010.
Le site sera accessible pour une procédure d'admission complémentaire à partir du 25 juin 2010 pour les candidats n'ayant eu aucune proposition d'admission à l'issue de la procédure.

➔ 2ème phase : constitution du dossier

Pour une candidature en 1ère année en DUT et pour les licences à effectif limité, vous devez envoyer avant le 2 avril 2010 la fiche de vœux imprimée accompagnée des pièces constitutives du dossier à l'adresse indiquée sur la fiche.

Du 5 mai au 10 mai 2010 vous devez vous connecter sur le site **POTSbac** pour vous assurer de la bonne réception de votre dossier par l'université.

➔ 3ème phase : propositions d'admission et réponses des candidats

Le 10 juin 2010 à 14h00 : Vous devez vous connecter sur le site POTSbac. Une proposition d'admission vous sera faite. Vous disposez de 72 h pour donner votre réponse.

A partir du moment où vous répondez « oui définitif » vous n'aurez aucune autre proposition.

Si vous ne donnez pas de réponse définitive, deux autres phases de propositions se dérouleront le 24 juin 2010 à 14h00 et le 15 juillet 2010 à 14h00. Vous disposez également de 72 h pour répondre.

➔ 4ème phase : inscription à l'université d'Avignon

Après avoir répondu « oui définitif » à une des formations de l'Université d'Avignon vous devez procéder à votre inscription administrative en vous connectant sur le site de l'UAPV. Un rendez-vous vous sera fixé en juillet pour rendre votre dossier complet.

Attention : ne sont pas concernés par cette procédure pour une entrée en licence :

- Les candidats étrangers ressortissants d'un pays autre que l'Union Européenne doivent procéder à une DAP (Demande d'admission préalable)
Plus de détails : http://www.univ-avignon.fr/fileadmin/documents/Users/Intranet/etudes_scolarité/AFFICHE_DAP_2010-2011.pdf
- Les candidats étrangers ressortissants d'un pays de l'Union Européenne doivent prendre contact directement avec l'université
- Les candidats français titulaires d'un baccalauréat étranger doivent prendre contact directement avec l'université
- Les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009/2010 doivent prendre contact directement avec l'université

* Les candidats qui ont besoin d'un visa pour étudier en France doivent s'inscrire en parallèle sur le site CampusFrance <http://www.campusfrance.org> ou se rapprocher si nécessaire du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France du pays dans lequel ils résident.

Tableau récapitulatif

	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Information	à partir du 3 décembre 2009									
Saisie des candidatures		à partir du 20 janvier 2010		Jusqu'au 20 mars 2010						
Envoi des dossiers papier (DUT – licences à effectifs limités)					jusqu'au 2 avril 2010					
Classement des candidatures par ordre de préférence		à partir du 20 janvier 2010				Jusqu'au 4 juin 2010				
Proposition d'admission							1ere phase : 10 Juin 2010 2eme phase : 24 juin 2010	3eme phase : 15 juillet 2010		
Procédure complémentaire							à partir du 25 juin 2010			
Inscription à l'UAPV							à partir de juin 2010			